

### Compte rendu de la Commission de Quartier 1.2

#### > Amidonniers, Compans Caffarelli

Lundi 13 juin 2022

> **Participants** : 60 personnes

> **Élus présents** :

- Ghislaine Delmond – Maire de Quartier 1.2 Amidonniers, Compans Caffarelli
- Maxime Boyer – Adjoint au Maire et Vice Président de Toulouse Métropole chargé des déplacements et nouvelles mobilités

> **Services présents** :

- Responsable Handicap, Accessibilité et Vie Sociale - Mairie de Toulouse
- Responsable du Domaine Aménagement de l'Espace Public - Pôle Toulouse Centre – Toulouse Métropole
- Responsable du domaine Déplacements/Stationnement-Expertise - Direction Mobilités Gestion Réseaux
- Chef du projet Grand Parc Canal - Toulouse Métropole
- Chef de Projet Plan Arbres Direction Environnement et Énergie
- Chef de Service du Bureau d'Etudes/Travaux Neufs et responsable de régie - Territoire Centre Direction Jardins et Espaces - Verts - Mairie de Toulouse
- Adjointe de Secteur, Référente du quartier 1.2 – Secteur Centre - Direction de l'Action Territoriale - Mairie de Toulouse

> **Intervenants extérieurs** :

- Chargée de projet sites emblématiques Voies Navigables de France – Toulouse Service Développement -

> **Documents support** :

- Diaporama de la Commission de quartier 1.2
- Politique handicap : pour une ville inclusive
- Le Réseau Express Vélo et les mobilités douces dans le quartier
- Le Plan Arbres
- Grand Parc Canal

La Maire de Quartier accueille l'ensemble des participants, rappelle les règles de bonne conduite durant cette commission de quartier et énonce l'ordre du jour de cette réunion publique :

- 1. Politique Handicap : pour une ville inclusive**
- 2. Réseau Express Vélo (REV) et les mobilités douces dans le quartier**
- 3. Le Grand Parc Canal**
- 4. Le Plan Arbres**
- 5. Participation Citoyenne : les instances et démarches en cours**
- 6. Actualité du quartier : travaux réalisés et à venir ; l'enveloppe de quartier**

En préambule, elle rappelle l'objet d'une Commission de quartier et précise qu'il s'agit de la première commission de l'année 2022 et qu'aucune commission n'a pu être organisée en amont étant donné le contexte sanitaire.

Elle présente et remercie ses collègues élus ainsi que les divers intervenants présents ce soir (services de la collectivité et intervenants extérieurs).

Elle précise enfin qu'un temps d'échanges est prévu après chaque intervention et qu'il est important de respecter ce temps de parole compris afin que l'ordre du jour soit respecté.

*En parallèle, sachez que les questions des riverains et associations sont transcrites par le symbole losange dans ce compte rendu*

## **1 – Politique Handicap : pour une ville inclusive**

La Maire de Quartier introduit le premier point à l'ordre du jour et donne la parole au Responsable Handicap, Accessibilité et Vie Sociale.

*> Présentation du diaporama annexe par le Responsable Handicap, Accessibilité et Vie Sociale.*

Madame Delmond remercie l'intervention des services et indique que ce sujet est très important. Elle précise qu'il est effectivement nécessaire d'informer de tous les outils disponibles qui ne sont pas toujours connus de tous. Elle cite notamment l'exemple de l'école Falguière avec les travaux et l'ajout d'un ascenseur.

## **2 – Réseau Express Vélo (REV) et les mobilités douces dans le quartier**

La Maire de Quartier poursuit l'ordre du jour et laisse la parole à Maxime Boyer. Celui-ci introduit le Schéma directeur du Réseau Express Vélo et indique que des réunions d'information et concertation seront organisées à la rentrée.

Il indique également que sur le quartier plusieurs projets sont en cours, notamment sur l'avenue Paul Séjourné, avec la mise en place d'une concertation qui a débuté en février dernier et qui reprendra à la rentrée. Il souhaite également faire un focus afin de présenter le projet élaboré au niveau du Boulevard de la Marquette.

Ainsi, il donne la parole à la Responsable du domaine Déplacements – Stationnement-Expertise et à la Responsable du Domaine Aménagement de l'Espace Public.

> *Présentation du diaporama annexe par les Responsables Mobilités Gestion Réseaux et Pôle Territorial Toulouse Centre*

Madame Delmond remercie son collègue ainsi que les services et laisse la parole aux participants :

- ◆ Sur le projet boulevard de la Marquette, quel espace resterait-il pour les piétons ? Maxime Boyer indique que les piétons passeraient sur les Berges avec une largeur de 2M50.
- ◆ Projets très intéressants et qui vont dans le bon sens mais attention aux usages car dans certaines villes (exemple : Strasbourg) le vélo devient dangereux. Il faut appliquer la réglementation. Maxime Boyer indique qu'en effet, cette remarque est très juste et que la collectivité s'attache à séparer les usages dès que cela est possible. Néanmoins, un rappel des règles et des normes de partage de l'espace public avec force de coercition est nécessaire (via des arrêtés municipaux notamment). Un travail est en cours afin d'établir un Code de la Rue.
- ◆ L'association ASBBA souhaite avoir des éclaircissements sur le projet Paul Séjourné et l'échéance des travaux ? Maxime Boyer précise que le REV prévoyait le passage des vélos dans les contre-allées mais que suite aux signalements/remontées des riverains, associations et commerçants, des études plus approfondies sont actuellement menées. Il précise avoir reçu de nombreuses propositions (notamment celles de l'association ASBBA et 2P2R) et a bien en tête l'étude globale de la circulation qui est demandée sur le secteur : ce travail sera mené fin 2022.
- ◆ L'association 2P2R s'interroge car le boulevard de la Marquette comprend une diminution de la voie automobile et souhaiterait savoir s'il en est de même pour le projet de l'avenue Paul Séjourné ? Le Pôle Territorial Toulouse Centre indique qu'en effet, la voie de droite doit être élargie en prévision du passage du Linéo 14 (dimension standard nécessaire pour les bus).
- ◆ L'association ASCOBAZ indique que la concertation sur Paul Séjourné a été bâclée du point de vue des commerçants, lesquels s'opposent à l'utilisation des contres allées pour la mise en œuvre du REV. Maxime Boyer reconnaît qu'en effet, une attention particulière doit être portée sur cette concertation. Par ailleurs, Madame Delmond précise que les études correspondantes avaient été menées par M. Perrin, élu anciennement en charge de cette thématique. Elle souhaite également rappeler qu'en tant que Maire de Quartier, elle incite les commerçants du quartier à participer et les encourage depuis maintenant de nombreuses années à se réunir sous la forme d'une association, en vain jusqu'à aujourd'hui.
- ◆ Des parkings sécurisés pour les vélos sont-ils prévus sur l'espace public ? Maxime Boyer indique que ces sujets sont en cours de réflexion et qu'une étude est menée pour implanter de nouveaux racks : il invite alors les participants à faire des propositions aux Maires de Quartier sur les emplacements envisagés afin que les services puissent étudier l'implantation.
- ◆ Tout ce travail est très bien concernant les cycles mais attention à ne pas oublier les piétons. Concernant le projet de l'avenue de l'Ancien Vélodrome : il y a des impasses, des entrées d'immeubles, il faut ainsi tenir compte des résidents mais également des voies

empruntées par les services de secours. De plus, le participant fait part de son souhait d'être associé à ces réflexions, même s'il n'est pas membre d'une association « quand on ne fait pas partie d'une association, on a l'impression d'être un demi-citoyen ». Madame Delmond assure que ce n'est pas le cas : à chaque concertation sont systématiquement conviés les riverains concernés (qui résident à proximité des projets) ainsi que les associations de quartier. Par ailleurs, quand cela est possible, la collectivité prévoit des périmètres élargis, notamment sur des projets d'ampleur : dans de tels cas, l'ensemble du quartier est convié. Néanmoins, il convient de rappeler qu'il est impossible d'inviter tous les riverains d'un quartier sur une réunion sur site concernant un projet de « proximité ». En revanche, pour d'autres instances comme la Commission de Quartier, l'ensemble des riverains du quartier est convié.

- ◆ L'association Compans Arcabbe souhaiterait pouvoir disposer d'une vision sur l'avenir du quartier en lien les projets de construction à venir ? Quelles sont les futures études à 5-10 ans ? Madame Delmond indique que ces études sont en cours et que l'on reviendra vers les riverains une fois des éléments concrets en notre possession. Maxime Boyer indique qu'il faut également se rapprocher de Mme Annette Laigneau concernant ces grands projets.

### **3 – Le Grand Parc Canal**

Madame Delmond poursuit l'ordre du jour avec le 3ème sujet dédié et laisse la parole aux intervenants.

> *Présentation du diaporama annexe par le chef de Projet Grand Parc Canal et la chargée de projet VNF*

Suite à ces présentations quelques questions sont alors posées :

- ◆ Une intervenante est ravie d'entendre VNF car il est important que ces sites emblématiques soient enfin pris en compte mais tient tout de même à rappeler qu'un travail avait déjà été élaboré par la collectivité sur le Plan Canal
- ◆ L'association ASBBA tient à signaler qu'ils fondaient beaucoup d'espoir sur les démarches engagées, avant de prendre connaissance du décret ministériel du 5 mai dernier qui aurait déclassé le site du Port de l'Embouchure, lui retirant ainsi son statut de site patrimonial remarquable. Ce qui est regrettable et qui a beaucoup attristé l'association. Par conséquent, ils souhaiteraient savoir si Toulouse Métropole a la possibilité de faire appel ? Madame Delmond indique ne pas disposer d'éléments précis sur ce déclassement et assure se renseigner sur les raisons d'une telle prise de décision. S'il est possible de faire appel de cette décision, cette éventualité sera étudiée.
- ◆ L'association ASCOBAZ indique son souhait de réactiver le sujet de la Passerelle au niveau du Parvis Brienne. Madame Delmond indique que cela fait plusieurs années qu'on étudie ce sujet. Le Chef du projet Grand Parc Canal précise avoir bien reçu l'ensemble des demandes formulées sur ce sujet, ainsi que la correspondance avec l'université, mais tient à alerter sur le fait que les services de l'État ne sont pas favorables à un tel projet en raison d'un grand nombre déjà existant de passerelles, mais également de demandes susceptibles de défigurer la perspective du canal.

Cette dernière interrogation est l'occasion de faire une transition avec un rapide focus sur le parvis Brienne Saint-Pierre présenté par le Chef de Projet Grand Parc Canal qui rappelle la démarche de concertation menée ainsi que la dernière réunion qui s'est tenue le 9 juin dernier.

Madame Delmond remercie les intervenants et poursuit l'ordre du jour.

#### **4 – Le Plan Arbres**

Madame Delmond introduit et laisse la parole aux services.

*> Présentation du diaporama annexe par le chef de Projet Plan Arbres*

Madame Delmond remercie les services pour cette présentation.

- ◆ L'association COMPANS ARCABBE souhaite savoir si le chancre coloré est pris en compte dans ces études ? Les services indiquent que oui mais qu'il est également nécessaire de changer les essences. En effet, lors de l'abattage des platanes (ex : boulevard Iascrosses) d'autres essences sont replantées. L'association souhaiterait également savoir à ce sujet si des arbres seront replantés côté Jardin Compans ? La Direction Jardins et Espaces Verts indique que oui : la deuxième période de plantation interviendra dès Novembre prochain.

Au vu de l'heure déjà tardive, Madame Delmond propose aux participants d'inverser les derniers points à l'ordre du jour et d'évoquer l'actualité de quartier avant le point dédié à la Participation Citoyenne, ce qui permettra également de libérer les services qui sont encore présents.

#### **5 – Participation Citoyenne : les instances et démarches en cours**

Ce point n'a pas pu être abordé lors de la Commission. Madame Delmond indique que si les participants le souhaitent, cela pourra être abordé lors d'une autre Commission de quartier.

#### **6 – Actualité du quartier : travaux réalisés et à venir ; l'enveloppe de quartier**

Madame Delmond présente le diaporama avec l'ensemble des projets réalisés ou à venir sur le quartier. Un focus est effectué sur la promenade du Bazacle pour laquelle des agents du service Jardins et Espaces Verts présentent le projet de requalification paysagère. Le sujet de la haie de troènes du jardin du Niger est également évoqué.

*> Présentation du diaporama annexe par la Maire de Quartier.*

Suite à ces présentations plusieurs interrogations :

- Pour la place de l'Europe : l'association COMPANS ARCABBE souhaite connaître l'échéance prévue pour les travaux et s'interroge sur la taille prévisionnelle des arbres qui seront plantés dans le cadre de ce projet? La Direction Jardins et Espaces Verts indique que ce

sera une taille intermédiaire (ni trop petits, ni trop grands). Par ailleurs, les travaux devraient débuter début 2023.

- L'association le BALH souhaite revenir sur le projet de l'école Falguière : certains parents d'élèves sont mécontents du projet. Madame Delmond s'étonne car ce projet est lié à la sécurisation des accès de l'école. Elle rappelle en effet que les flux prévus pour la rentrée prochaine (+ de 400 élèves) sur l'unique rue d'Artagnan oblige un tel changement de circulation. De plus, Madame Delmond indique que l'association des parents d'élèves demandent un projet de sécurisation depuis de nombreuses années à ce sujet et qu'en effet même si cela entraîne une modification et un changement d'habitude, la sécurité des enfants n'a pas de prix et reste un sujet important et majeur.
- L'association ASCOBAZ alerte la direction Jardins et Espaces Verts sur les essences choisies afin de bien faire attention à ne mettre que des arbres Gingko Bilboa mâles et non femelles à cause de l'odeur.
- L'association ASCOBAZ signale également un problème d'hygiène et d'humidité sur le jardin du Niger lié à la présence des troènes : Madame Delmond propose d'inscrire ce point à l'ordre du jour lors de la prochaine réunion sur site.
- L'association le BALLH souhaiterait que soit installés des racks à vélos au niveau de la Place Héraclès. Madame Delmond indique que cette demande sera transmise aux services pour étude.

Madame Delmond remercie les services de leur disponibilité et interroge les participants afin de savoir s'ils ont d'autres interrogations concernant des sujets qui n'auraient pas été abordés lors de cette commission.

- ◆ L'association COMPANS ARCABBE remercie pour la tenue de cette commission, les sujets abordés, la présence des divers services mais indique que l'ordre du jour est beaucoup trop chargé et qu'il aurait fallu faire deux réunions. Elle déplore également que le compte-rendu du Bureau de Quartier ait été envoyé avec beaucoup de retard, ce qui ne permet pas aux associations de travailler correctement. Enfin, l'association souhaiterait avoir des informations sur le devenir du site de la Cité Administrative et, dans ce cadre, demande à être associée à la réflexion engagée sur ce projet.

En réponse, Madame Delmond reconnaît qu'en effet, l'ordre du jour est chargé, notamment en raison du contexte sanitaire de ces derniers mois qui n'a pas permis d'organiser de réunions publiques.

Concernant l'envoi du compte rendu, Madame Delmond a déjà répondu à cette remarque et renouvelle ses excuses : la période est très chargée et les délais de validation qui en découlent s'allongent.

Enfin, s'agissant de la cité Administrative, Madame Delmond indique ne pas disposer d'éléments à ce stade mais assure, s'agissant d'un projet impactant fortement le secteur Compans Caffarelli, bien que situé sur le quartier de sa collègue Julie Escudier, qu'elle ne manquera pas de l'informer de la demande de l'association.

- ◆ Plusieurs participants souhaitent faire un focus sur l'écluse Saint Pierre et les nuisances provoquées par l'établissement. Madame Delmond indique que des choses sont faites, que des travaux doivent être réalisés et qu'une mise en demeure a été adressée à l'exploitant. Madame Delmond indique prévoir de rencontrer les porteurs de projet à nouveau afin de leur indiquer l'urgence et la nécessité de trouver une solution pour résoudre les nuisances.

- ◆ Enfin, l'association COMPANS ARCABBE indique son souhait d'avoir des travaux apaisés concernant le projet de Toulouse Business School.

En marge de la présentation effectuée par la Maire de Quartier, une demande a été formulée auprès de la référente de quartier concernant l'éclairage du porche menant à la salle Barcelone qui reste constamment allumé. Sachez que cette demande a bien été transmise aux services techniques. Voici les éléments que nous pouvons vous communiquer cet éclairage est géré par un interrupteur crépusculaire qui présente des signes de fatigue. Les services vont donc le changer pour que cet éclairage fonctionne correctement et ne reste pas allumé durant la journée. Une horloge a été installée qui gère les deux éclairages du porche et les deux spots de la descente d'accès au parking (horaires d'allumages 22h-6h).

Madame Delmond remercie les participants ainsi que les services encore présents pour leur disponibilité et pour les échanges durant cette réunion publique et clôture la commission de quartier.

Enfin, nous vous rappelons que pour toutes demandes en lien avec l'espace public (aménagement, propreté, cadre de vie etc.) vous pouvez joindre la maire de quartier à l'adresse suivant : [gislaine.delmond@mairie-toulouse.fr](mailto:gislaine.delmond@mairie-toulouse.fr), ou également joindre son secrétariat au 05.67.73.83.85.

Afin d'être informés des actualités et être invités aux prochaines réunions publiques de votre quartier, nous vous invitons à demander votre inscription dans le fichier contacts de l'équipe secteur Toulouse Centre de l'Action Territoriale, via le lien suivant : <http://www.toulouse.fr/web/secteur-toulouse-centre/inscrivez-vous>. Pour tout renseignement vous pouvez contacter l'équipe du secteur au 05 67 73 83 50 – [secteur.centre@mairie-toulouse.fr](mailto:secteur.centre@mairie-toulouse.fr).

